

Faire de l'Université de Montpellier une des cent premières au monde

PORTEURS DU PROJET CAMPUS

Les Universités Montpellier 1, Montpellier 2 et Montpellier 3 et Montpellier SupAgro, en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie (ENSCM), le CROUS les organismes de recherche¹ et les principales entreprises de la région, ont décidé d'unir leurs forces pour construire un campus de niveau mondial.

RÉSEAUX ET PÔLES D'EXCELLENCE

Réseaux :

- > RTRA Fondation Agropolis pour le développement durable
- > RTRS interrégional LR-PACA « Infectiopôle Sud »
- > Projet de RTRA « Chimie au service de l'Homme et de son Environnement »

Les pôles de compétitivité :

- > DERBI (Développement des énergies renouvelables Bâtiment-Industrie),
- > Q@LI-MEDiterranée,
- > Orphème,
- > Pôle Cancer Bio-Santé,
- > Pôle Gestion des Risques et Vulnérabilités des Territoires,
- > Trimatec,

PROJET DE PRES ET DE FUSION

Le projet « Université Montpellier Sud de France » prévoit la fusion des trois universités de Montpellier par la constitution d'un PRES sous statut d'EPCS provisoire qui est notamment chargé de conduire le processus de fusion des trois Universités et le pilotage de la mise en œuvre du dossier Campus.

¹ CODOR (Conférence des dirigeants d'organismes de recherche en Languedoc Roussillon)
BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)
CEA (Commissariat à l'énergie atomique)
CEMAGREF (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement)
CIHEAM (Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes)
CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)
CNRS (Centre Nationale de la Recherche Scientifique)
IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer)
INRA (Institut National de Recherche Agronomique)
INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et Automatique)
INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale)
IRD (Institut pour la Recherche et le Développement)

FORMATION / RECHERCHE

- > 3 200 chercheurs et enseignants-chercheurs
- > 2 300 personnels ITA/BIATOS
- > 53 300 étudiants dont 12 000 masters et 3 300 doctorants

> Positionnement de la Région en R&D

Part de la dépense intérieure de R&D de la recherche publique dans le P.I.B. (en %) :

Languedoc-Roussillon : 1,4 % France : 0,72 %

La région Languedoc-Roussillon se situe au 2^{ème} rang national selon cet indicateur.

> Distinctions spécifiques :

Académiciens :

Robert Corriu (Chimie)

Joël Bockaert (Biologie-Santé)

Membres de l'I.U.F. :

Université Montpellier 1 : Dominique Rousseau et Stéphane Perray

Université Montpellier 2 : Christine Dambly Chaudière, Lucas Cipelletti, Catherine Picart, Isabelle Olivier

Université Montpellier 3 : Alain Babadzan, Marie-Eve Therenty, Gilles Siouffi, Marlène Zarader

IDENTIFICATION DES PARTENAIRES

Collectivités territoriales :

- > Conseil régional Languedoc-Roussillon,
- > Conseil général de l'Hérault,
- > Montpellier Agglomération
- > Ville de Montpellier,

Acteurs socio-économiques

Conseil économique et social du Languedoc-Roussillon, Aeterna Sentaris, Agrosud, Airtist, Alci, Altrad, Annealsys, Aquafadas, Areva, Aria, Arkema, Azuris, Biophytherm, Bio Serae, BRL, Calliscope, Efficient Technology, Ernst&Young, Fratonyk, Geomatys, Grap'Sud, Histalim, Hpc, Igeoss, Intrastense, Itesoft, Liberti, L'Oréal, Languedoc Mutualité, Menta, Midi Conseil Finance, Negofi, Neureva, Orchestra Kazibao, Penbase, Pierre Fabre, Polyhenols R&D, Primalcry, Satinip Technologies, PSA, SA Spanghero, Saint Gobain, Sanofi Aventis, Script Games studio, Servier, Skuld-Tech, Solares, Somerev, Somez, Specific Polymers, St Charles International, Total, ...

PATRIMOINE BÂTI ET NON BÂTI

> 13 sites

> 45 bâtiments susceptibles d'être concernés par les opérations de construction ou de réhabilitations

> Un territoire de 840 ha avec un domaine universitaire de 360 ha dont 166 ha non bâtis

> Une SHON de 608 000 m²

> 7 300 logements CROUS permettent de loger 12,1% des étudiants

> Le patrimoine comprend pour partie des bâtiments historiques d'une superficie construite de 30 000 m² SHON dont l'état apparaît très dégradé, et pour l'autre partie, un patrimoine construit au XX^e siècle, majoritairement au cours des années 1960-1970, d'une superficie SHON d'environ 570 000 m² dont l'état, à hauteur de 50%, se trouve également en situation assez dégradée.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE

L'Université de Montpellier et Montpellier SupAgro affichent une volonté commune, avec celle des organismes de recherche, d'offrir à notre pays une capacité de formation, de recherche et de valorisation de niveau mondial sur les enjeux majeurs que sont l'agriculture et l'alimentation, la santé, l'eau, l'énergie et la biodiversité».

L'Opération Campus constitue donc une opportunité unique pour rénover et structurer un territoire scientifique de manière à ce qu'il soit encore plus ouvert sur la ville et sur le monde au service d'une ambition pédagogique qui s'appuie sur la construction et le renforcement de 6 pôles d'excellence dans une approche transdisciplinaire et en lien étroit avec les représentants du monde socio-économique :

- devenir le premier pôle mondial en **Agronomie- Environnement**,
- faire de Montpellier **Biologie-Santé** un des 30 premiers campus mondiaux en 2020 par ses compétences en cancérologie, infectiologie et neurosciences,
- placer le pôle **Chimie « Balard »** en 2ème position nationale,
- renforcer le pôle **Mathématique, Informatique, Physique, Systèmes et Structures** et développer les interfaces transdisciplinaires,
- organiser le pôle **Eau** pour en faire le premier dans le monde,
- structurer le pôle **Sciences de l'Homme et de la Société**.

Le développement de l'attractivité du campus repose sur deux éléments fondamentaux : un environnement pédagogique au service de la réussite et de l'insertion professionnelle, soutenu par une recherche de qualité, fertilisée par l'animation économique et, d'autre part, une identification de sites thématiques grâce à la réhabilitation, la restructuration et la mise aux normes du patrimoine immobilier.

L'urgence de la situation immobilière peut s'apprécier en quelques chiffres : sur la totalité du patrimoine bâti (608 000 m² SHON) l'étude menée a montré que :

- 20% de ce patrimoine était en bon état
- 30% dans un état moyen
- 50% dans un état dégradé, voire très dégradé

L'objectif prioritaire consiste donc à privilégier la rénovation et la réhabilitation des bâtiments avec le souci de privilégier les équipements de vie de campus et d'enseignement - recherche. Les études ont été entreprises avec la volonté d'optimiser les surfaces disponibles et la gestion future des bâtiments.

Le développement de la vie de campus constitue, avec le projet scientifique et pédagogique, le deuxième axe d'absolue priorité du dossier montpelliérain. Le diagnostic réalisé constatait plusieurs faiblesses du patrimoine dans ce domaine : des équipements très monovalents et de moins en moins adaptés à l'évolution de la demande étudiante, des perspectives et une culture d'utilisation très peu souples et évolutives, ainsi que l'absence de centralités urbaines qui puissent donner une réelle vie de campus et de quartier à l'espace universitaire. Ont donc été privilégiés, outre la rénovation des équipements de logement et de restauration, le renforcement des espaces sportifs et culturels, du réseau des bibliothèques et la création d'un espace de vie étudiante (ATRIUM) en complémentarité avec les équipements urbains (médiathèque, crèche, jardin d'enfant, maison de quartier...).

Les collectivités territoriales partenaires ont immédiatement saisi l'intérêt du projet pour le territoire local : le développement de la vie étudiante, du rayonnement universitaire et l'amélioration du positionnement international des équipes de recherche représentent des atouts susceptibles d'impacter l'économie régionale, le développement des entreprises et par voie de conséquence le marché de l'emploi. C'est pourquoi les questions de valorisation et de transfert des technologies se sont donc trouvées au cœur du projet. Au-delà l'Agglomération et la Ville de Montpellier ont voulu par leur soutien rénover la totalité d'un quartier urbain à forte valeur résidentielle mais somme toute assez peu structuré et lisible.

Le schéma d'aménagement urbain qui vient compléter le schéma d'aménagement global et le schéma directeur immobilier permet de traiter des enjeux majeurs dont la résolution inscrit également l'Université Montpellier dans une démarche durable et éco-responsable : valorisation de l'ancrage urbain du campus, lisibilité de la fonction universitaire, structuration spatiale du quartier, excellence en matière de déplacements, mobilisation du foncier universitaire en faveur du logement social étudiant et de la qualité de la mixité urbaine.